

Légende :

- ZONE A : zone agricole
- ZONE AU : zone d'habitat individuel à couronne
- ZONE AU : zone d'habitat individuel à long terme
- ZONE AU : zone d'habitat individuel réservée aux activités professionnelles et commerciales
- ZONE AU : zone de centre-ville ancien
- ZONE AU : zone de faucon, zone d'habitat
- ZONE AU : zone d'habitat individuel
- ZONE AU : zone d'habitat individuel à couronne, présentant un intérêt architectural
- ZONE AU : zone réservée aux activités professionnelles et commerciales et commerciales
- ZONE AU : zone réservée aux activités de loisirs et de tourisme
- ZONE AU : zone d'habitat individuel (2005)
- ZONE AU : zone destinée aux activités de loisirs et de tourisme, présentant un intérêt architectural, à l'exception des zones destinées à la culture
- ZONE AU : zone destinée aux activités de loisirs et de tourisme, présentant un intérêt architectural, à l'exception des zones destinées à la culture
- ZONE AU : zone de protection des sites, de paysage et de l'environnement, conformément à des arrêtés de classement des sites et des paysages
- Espace zone classée à conserver
- Z.Z.P.P.A. J.P.A.
- Z.Z.P.P.A. J.P.B.
- Z.Z.P.P.A. J.P.C.
- Site de la Vallée de la Vienne

★ Elément c. peut être modifié, site de la Vallée de la Vienne, zone de protection
Date de création : 15-10-2001 Date de modification : 02-01-2007
Plan n°8
Réalisé par : Julien BARREAU Echelle : 1/2500
Conseils Bureau d'Etudes Techniques C.GABRIELLE
Etudes 14 Rue du Fauc 87100 UZES
Environnement Tél : 05 55 70 99 87 Fax : 05 55 70 99 88
Email : gabriel@etb.com

